

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DES FINANCES  
B.P. 42 KIGALI

Kigali, le 13 avril 1994

K0183355

Monsieur le gouverneur de la  
Banque Nationale du Rwanda  
B.P. 531 Kigali

CASE NO. I.C.P. - 98-41-F  
EXHIBIT NO. DB 269A  
DATE ADMITTED. 9-11-2005  
TENDERED BY. DEFENCE  
NAME OF WITNESS. BA GOSORA

Monsieur le gouverneur,

En application de l'Arrêté Présidentiel du 13/04/1994 spécialement en son article 1 qui dispose que le Ministre des finances est autorisé à prendre de concert avec le gouverneur de la B.N.R. toutes les dispositions utiles pour mettre en sécurité tous les fonds déposés à la B.N.R., j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre les dispositions pour transférer les coffres à l'une des institutions bancaires de Gitarama.

Le Ministre de la défense qui me lit en copie est prié d'assurer la sécurité du convoi.

Veuillez agréer, Monsieur le gouverneur, l'expression de notre considération distinguée.

NDINDABAHIZI E.  
Ministre des Finances.



C.I. : Son Excellence Monsieur  
le Président de la République  
Kigali.

Monsieur le Ministre de la Défense  
Kigali.